

COMMISSION ENFANCE EDUCATION

Compte-rendu de la réunion du lundi 13 janvier 2020 à 18h00

Salle 6 - 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte- rendu de la commission du 13 novembre 2019

Pôle Petite Enfance

- Attribution de subventions aux associations famille et petite enfance au titre de l'année 2020.

Pôle Education

- Dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires des établissements scolaires sous contrat.
- Actions éducatives et ressources sur temps scolaire.
- Ateliers de découverte de la culture et de la langue chinoise pour le jeune public.

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire

- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère déléguée, membre titulaire,

Etaient excusé(e)s, absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller délégué, membre suppléant,

- Madame Anne HOMMEL, Conseillère déléguée, membre titulaire,
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Jérémie ALDRIN, Conseiller Municipal, membre suppléant.

Etait également présent :

- Monsieur Thierry RAVIER, Directeur adjoint du Pôle Petite Enfance,
- Monsieur Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education.

Madame Danielle BORI, Présidente, ouvre la séance à 18h.

Pôle Petite Enfance

- **Attribution de subventions aux associations famille et petite enfance au titre de l'année 2020.**

Afin de développer et enrichir la politique Petite Enfance, la Ville de Metz collabore et soutient des partenaires associatifs investis sur le territoire, dans plusieurs domaines d'intervention:

- Actions d'accompagnement et de soutien à la Parentalité;
- Actions en faveur de l'enfance et d'aides à la famille;
- Services de crèches et de halte-jeux.

En 2020, le périmètre d'intervention de la Ville reste constant et les montants globaux de subventions sont pérennisés.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Myriam SAGRAFENA*

Pôle Education

- **Dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires des établissements scolaires sous contrat.**

En abaissant l'âge de la scolarisation obligatoire à 3 ans, la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 "pour une école de la confiance " rend obligatoire la participation financière des communes aux classes maternelles des écoles privées sous contrat. Cette obligation entre en vigueur à compter du 1er septembre 2019.

Dans ce cadre, la Ville de Metz ajoutera, à son soutien financier annuel aux classes élémentaires, les classes maternelles des établissements privés sous contrats d'association.

Les classes maternelles concernées sont issues des écoles suivantes :

- Institution De La Salle
- Ensemble scolaire Saint Etienne

Au titre de l'année scolaire 2019-2020, il est proposé de verser une contribution forfaitaire d'un montant de 681 € par élève messin de classe élémentaire et maternelle. Ce montant sera revu chaque année scolaire.

Le montant global de la contribution est estimé à : 407 919 €.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

- **Actions éducatives et ressources sur temps scolaire.**

L'éducation artistique tient une place importante dans la politique municipale, comme le rappelle le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle - CTEAC- visant à assurer à 100 % des enfants scolarisés dans les écoles messines l'accès à un Parcours d'Education Artistique et Culturel.

La Ville de Metz propose de poursuivre son soutien financier au projet : « Ecolier au spectacle » en direction des élèves de maternelles pour 2020. La Ligue de l'Enseignement de la Moselle et l'Union Départementale des MJC de Moselle ont sollicité la Ville de Metz, afin d'obtenir une subvention qui va permettre à près de 1300 enfants messins - principalement des élèves de grande section de maternelle des écoles publiques de Metz - de découvrir une offre artistique de qualité durant le temps scolaire.

La Ville entend répondre favorablement à la demande des associations en versant une participation financière de 15 000 € à l'Union Départementale des MJC de Moselle et de 25 000 € à la Ligue de l'Enseignement de la Moselle.

Avis favorable de la Commission Enfance Education

Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI

• **Ateliers de découverte de la culture et de la langue chinoise pour le jeune public.**

En concertation avec la Ville de Metz, l'Institut Confucius propose de reconduire des ateliers de découverte de la culture et de la langue chinoise en collaboration avec la Maison de la Culture et des Loisirs Saint Marcel dans le cadre du dispositif périscolaire. Lancé lors de l'année scolaire 2018/2019, ce projet participe ainsi à l'enrichissement des temps périscolaires proposés aux petits messins.

A travers explications et démonstrations ainsi que des jeux interactifs, ces ateliers permettront aux enfants de découvrir la diversité de la culture chinoise et d'aller à la rencontre de la langue chinoise et notamment de l'écriture chinoise.

Compte tenu du succès de l'opération lors de l'année scolaire 2018/2019, la Ville entend répondre favorablement à la demande de l'Institut Confucius en versant une subvention de 1 000 €.

Avis favorable de la Commission Enfance Education

Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 19h.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire
Danielle BORI*

